

Arrêté ratifiant la nomination de Mme Anne-Lise Jaquet à la fonction de préposée au contrôle des habitants de la Commune de Milvignes

Le Conseil d'État de la République et Canton de Neuchâtel,

vu la lettre du 24 août 2017 du Conseil communal de Milvignes, annonçant la nomination de Mme Anne-Lise Jaquet, originaire de Nods (BE), née le 11 décembre 1958 à Neuchâtel, à la fonction de préposée au contrôle des habitants de cette commune avec effet au 1^{er} mai 2016 ;

vu les articles 30 ch. 4, let. c de la loi sur les communes, du 21 décembre 1964, et 33 al. 4 de la loi sur l'harmonisation des registres officiels de personnes et le contrôle des habitants, du 3 novembre 2009 ;

sur la proposition du conseiller d'État, chef du Département de la justice, de la sécurité et de la culture,

arrête :

Article unique La nomination de Mme Anne-Lise Jaquet à la fonction de préposée au contrôle des habitants de la Commune de Milvignes est ratifiée.

Neuchâtel, le 20 septembre 2017

Au nom du Conseil d'État :

Le président,
L. FAVRE

La chancelière,
S. DESPLAND